

DEC133492DIST

Décision portant création de l'unité mixte de service n°3668 intitulée Centre pour la communication scientifique et directe (CCSD).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de la Direction de l'Information Scientifique et Technique ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n°3668 intitulée Centre pour la communication scientifique et directe (CCSD), est créée, à compter du 1^{er} Janvier 2014, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Entité de rattachement : Direction de l'Information Scientifique et Technique

Délégation : Délégation Rhône-Auvergne (DR07)

Etablissements partenaires : INRIA, Université de Lyon

Section : CID 50

Article 2 : Nomination

Mme Christine BERTHAUD, Ingénieure de Recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommée directrice de cette unité mixte de service à compter du 1^{er} janvier 2014.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs